



Trousse d'animation de lecture et de soutien pédagogique

nouvelle édition

Conception et rédaction

Bruno Lemieux, professeur de littérature au Cégep de Sherbrooke



Avant-propos

Cette trousse d'animation de lecture et de soutien pédagogique est un document destiné à faciliter le travail des professeurs qui agissent auprès des étudiants qui participent au processus d'attribution du Prix littéraire des collégiens (ci-après nommé PLC). Ce document, construit à la manière d'un guide pratique, découle des projets auxquels j'ai travaillé et qui visaient le développement d'un prix littéraire québécois décerné par un jury formé d'étudiants de l'ordre collégial.

Ainsi, à l'automne 2000, j'ai accompagné un groupe d'étudiants d'*Arts et Lettres* du Collège de Sherbrooke – devenu le Cégep de Sherbrooke en 2005 – dans leur participation au processus d'attribution du Prix Goncourt des lycéens (PGL). Dans la foulée de ce projet, et porté par l'enthousiasme que le PGL avait soulevé chez mes étudiants, j'ai mené au cours de l'année scolaire 2001-2002 un projet-pilote visant à démontrer la pertinence et la faisabilité d'un tel exercice de lecture critique consacré à la littérature québécoise contemporaine. Au printemps 2002 donc, avec une quarantaine d'étudiants du programme *Sciences, Lettres et Arts*, j'ai imaginé la structure de ce qui allait devenir le Prix littéraire des collégiens : démarche de sélection de cinq romans significatifs parus l'année précédente, animation de la lecture et des discussions littéraires, méthodologie du vote, etc. Cette trousse tire aussi profit des discussions que j'ai eu avec des collègues enseignants ainsi que des observations que j'ai pu faire de la structure et du fonctionnement du PGL, lors de séjours en France en 2000, 2001 et 2003.

La démarche et les outils qui sont ici présentés ne sont par contre que des suggestions : ils ne constituent pas une prescription et ne doivent surtout pas être perçus comme une entrave à la liberté pédagogique des professeurs.

Aussi, l'équipe du PLC invite-t-elle les professeurs animateurs du PLC à adapter cette proposition afin de combler leurs besoins et de répondre aux exigences de leurs réalités respectives. C'est ainsi que le PLC prendra les couleurs des différents milieux où il s'enracine, qu'il affirmera son dynamisme et contribuera à ce que rayonne davantage le plaisir de lire chez les collégiens de tout le Québec.

Bruno Lemieux

bruno.lemieux@cegepsherbrooke.qc.ca

Lectures de jeunesse, lectures marquantes

Lire un livre à 17 ou 20 ans, ce n'est pas, ce ne sera jamais comme lire un livre à 35 ou 40 ans.

Un jeune lecteur possède peu de choses, mais ce qu'il possède, il le possède à fond. C'est cette faim que je trouve si belle dans la jeunesse. Le cinéaste François Truffaut disait : «Ce que je trouve si émouvant chez un jeune, c'est que tout ce qu'il fait, il le fait pour la première fois». On a beau dire que les jeunes sont matérialistes, je refuse d'y croire. Et je crois que c'est parce qu'un jeune adulte possède encore si peu de choses, que tout ce qu'il tient brille d'un éclat incomparable.



Ook Chung

S'il est vrai que les plus beaux romans s'écrivent à la maturité, il est tout aussi vrai que les plus beaux romans se lisent dans la jeunesse. Pour citer un auteur particulièrement apprécié des jeunes, Amélie Nothomb, le jeune lecteur est le contraire même du «lecteur-grenouille» sur qui les mots glissent sans rencontrer de relief. Les candidats en lice pour le Prix littéraire des collégiens sont tous gagnants à cet égard. Et c'est un privilège rare lorsqu'une telle reconnaissance échoit officiellement à un auteur.

Ook Chung, lauréat du PLC 2004

Ook Chung écrit des nouvelles, des romans et des essais. Il a reçu le Prix littéraire des collégiens 2004 pour *Contes bûto*, un recueil de nouvelles paru chez Boréal en 2003.

Texte reproduit avec la permission de l'auteur.
Source image : Le Serpent à plumes.



Table des rubriques

- Avant-propos / **2**
- Lectures de jeunesse, lectures marquantes / **3**
- Les caractéristiques du PLC / **5**
- La sélection des œuvres en lice / **5**
- Les objectifs du PLC... / **6**
- ...et ses effets sur le plan de l'apprentissage / **6**
- Le groupe de lecture et de discussion / **7**
- Le nombre de lecteurs / **8**
- Le rôle de l'étudiant lecteur / **8**
- Le contrat de participation / **9**
- La lecture au quotidien / **10**
- Le calendrier de lecture / **11**
- Le rôle du professeur / **11**
- L'animation de la lecture / **12**
- Le processus d'attribution du PLC / **14**
- Le PLC : une fenêtre sur le monde / **15**
- Des collégiens témoignent de leur expérience / **17**

Annexes

- Annexe A : le tableau synthétique des approches pédagogiques / **20**
- Annexe B : les outils pédagogiques / **22**



Les caractéristiques du PLC

Le Prix littéraire des collégiens, comme son nom l'indique, est un prix littéraire décerné par un jury formé d'étudiants provenant des différents collèges et cégeps du Québec. Le PLC est soutenu par la Fondation Marc Bourgie* et ses caractéristiques sont les suivantes :

- Promouvoir la littérature québécoise actuelle auprès des étudiants des collèges et des cégeps en encourageant la lecture et l'exercice du jugement critique.
- Récompenser l'auteur d'une œuvre originale récente. Seules peuvent être retenues à cet effet les œuvres narratives de fiction (romans, récits, recueils de nouvelles) écrites en français par un auteur ayant la citoyenneté canadienne et publiées par un éditeur professionnel francophone. Le PLC est assorti d'une bourse de 5 000 \$ remise à l'auteur lors d'une cérémonie.
- Reconnaître la qualité et la pertinence d'une œuvre dont l'autonomie est claire; à cet égard, les titres d'une suite ou d'une série sont exclus. Les œuvres admissibles doivent avoir été publiées entre le 1^{er} novembre de l'année précédente et le 31 octobre de l'année en cours.

* Créée en 1997, la Fondation Marc Bourgie est un organisme à but non-lucratif voué à l'éducation. La Fondation accorde des bourses d'études postsecondaires et soutient des projets éducatifs institutionnels qui participent au développement des valeurs humanistes, comme en fait foi son engagement à l'endroit du PLC (www.fondationmarcbourgie.ca).

La sélection des œuvres en lice

La sélection des cinq œuvres soumises aux collégiens est faite par un comité réunissant des critiques littéraires et des spécialistes de la littérature assurant la couverture médiatique ou l'analyse savante de la littérature québécoise, plus particulièrement de la littérature narrative. Cet exercice s'effectue à la première semaine de novembre sous la direction du directeur des pages culturelles du *Devoir*, et met à contribution une partie de son équipe des pages littéraires. Des gens œuvrant au sein de l'Union des écrivaines et écrivains québécois (UNEQ), d'autres médias ainsi qu'au Centre de recherche interuniversitaire sur la littérature et la culture québécoises (CRILCQ) sont aussi associés à ce comité de sélection.



Lors de leur rencontre, ces journalistes et critiques littéraires confrontent leurs préférences en un débat convivial, chacun ayant dressé sa propre liste des œuvres de l'année porteuse d'une proposition forte et singulière. Après discussion, les membres du comité de sélection procèdent par élimination jusqu'à parvenir à un accord consensuel.

La liste des cinq ouvrages sélectionnés par cette équipe constitue en somme une radioscopie de la production littéraire actuelle. Cette liste est dévoilée en novembre, lors d'une conférence de presse tenue dans la semaine précédent le Salon du livre de Montréal, alors que le nom de l'auteur lauréat du PLC est rendu public en avril, lors d'une cérémonie qui se tient dans le cadre des activités du Salon international du livre de Québec.

Les objectifs du PLC...

Le but premier du PLC est sans conteste de nourrir le plaisir de la lecture chez les collégiens qui apprécient déjà la compagnie des livres et de le faire naître chez ceux qui, encore incertains sur ce plan, désirent alimenter cette curiosité qui les anime. Dans cette perspective, le PLC propose une rencontre entre la jeunesse étudiante et la littérature québécoise actuelle afin que de ce choc émerge un sens nouveau, tant pour les jeunes que pour l'institution littéraire nationale. Au fil des années – et selon ce qu'il est possible d'observer à travers le choix que font plusieurs professeurs de programmer dans leurs cours de littérature les œuvres ayant été primées par les collégiens –, le PLC est devenu le baromètre des goûts littéraires de la jeunesse étudiante du Québec.

...et ses effets sur le plan de l'apprentissage

Pour les étudiants qui participent à la démarche de lecture qu'offre le PLC, les apprentissages sont variés et nombreux. Rassemblés autour d'un échantillon représentatif de la production narrative contemporaine (romans, récits ou recueils de nouvelles), ces jeunes lecteurs ont l'occasion d'actualiser leurs connaissances historique, théorique et esthétique de la littérature. Ils ont par ailleurs la possibilité d'exercer dans le cadre de cet exercice de lecture, et ce, en les raffinant constamment, leurs capacités d'analyse et de jugement critique.

Ainsi, les principaux enjeux de la participation de ces étudiants au processus d'attribution du PLC sont le défi de lecture, la familiarisation à un corpus autre que celui des classiques français ou québécois et l'ouverture à la littérature actuelle, trop souvent négligée par l'institution scolaire. Dans la foulée de ces découvertes, les jeunes lecteurs sont aussi assurés d'améliorer leurs techniques de lecture et d'analyse, ainsi que d'accroître leurs capacités de synthèse et d'expression, ce qui ne manquera sans doute pas d'affermir leur confiance en eux-mêmes.

Ce projet leur permet aussi d'atteindre une meilleure connaissance des aspects socioculturel et sociohistorique propres à la littérature québécoise et à ses multiples facettes, qu'elles témoignent des origines françaises de celle-ci, de son américanité ou de son ouverture aux apports des diverses communautés culturelles. Par ailleurs, cette aventure de lecture critique est une occasion unique pour les étudiants qui y participent d'affirmer leur point de vue sur la littérature actuelle. En ce sens, le PLC constitue une dimension nouvelle du monde littéraire québécois, dont la portée se trouve d'autant enrichie.

Le groupe de lecture et de discussion

Le PLC est une activité de lecture critique dont la bonne marche et le succès reposent essentiellement sur la dynamique qui s'installe au sein du groupe de lecture et de discussion – à ce sujet, il faut consulter la rubrique «Des collégiens témoignent de leur expérience».

Afin de favoriser un climat propice aux discussions littéraires tout en encourageant l'expression de chacun des participants, le professeur en charge du groupe doit limiter au strict minimum ses interventions de type pédagogique et endosser plutôt un rôle d'animateur... parfois devra-t-il aussi jouer les modérateurs quand les discussions seront trop vives! Nous reviendrons sur cette question à la rubrique «le rôle du professeur».

Le nombre de lecteurs

Tenant compte des différentes réalités des institutions participant au PLC (activité offerte dans le cadre d'un cours ou en mode parascolaire, différence du nombre d'étudiants par groupe, niveau de connaissances littéraires et capacité de lecture des lecteurs variables, etc.), nous suggérons la formation d'un groupe de lecture réunissant de 15 à 35 étudiants afin que l'activité puisse se dérouler harmonieusement, peu importe la nature des contraintes locales et la formule retenue. Il va de soi que chaque collège détermine la composition de son jury étudiant. Ainsi l'activité peut être intégrée ou non à un cours d'un programme offrant une formation littéraire (*Arts et Lettres* ou *Sciences, Lettres et Arts* par exemple) ou à un cours de la formation générale (le cours «propre au programme» ou encore le cours 601-103 spécifiquement dédié à l'apprentissage de la littérature québécoise). Cette activité peut aussi entraîner la formation d'un cercle de lecture composé d'étudiants issus de plusieurs programmes.

Les projets de lecture critique menés depuis 2000 ont démontré qu'un groupe dont le nombre oscille autour de 20 ou 25 étudiants favorise la discussion dans la mesure où il permet, à la fois, une multiplicité de points de vue et la création d'un climat convivial. En effet, il est à craindre qu'un trop petit nombre de lecteurs puissent connaître des discussions qui tournent court, ou qu'un groupe trop nombreux fasse en sorte que chacun ne se sente pas à l'aise de s'exprimer et de participer au débat. À cet égard, si un très grand nombre d'étudiants d'un même collège participent à l'activité, on peut envisager la formation de sous-groupes de discussion lesquels offriront la chance à chacun de s'exprimer avant que tous ne se retrouvent en assemblée plénière.

Le rôle de l'étudiant lecteur

Au quotidien, le PLC requiert des étudiants qui y participent un engagement clair et une démarche faisant appel à plusieurs aspects du travail intellectuel :

- Lire les cinq œuvres de la sélection en respectant le temps alloué pour le faire;
- Remplir, si telle est la demande du professeur, une fiche de lecture détaillée pour chacune des œuvres lues ou encore rédiger une critique littéraire selon les directives de ce dernier – un modèle de fiche de lecture est proposé à la rubrique «les outils pédagogiques»;

- Sélectionner un passage évocateur de chacune des œuvres lues, le photocopier – il n'est pas permis d'écrire dans les livres du groupe, comme il en va avec ceux empruntés dans une bibliothèque –, l'annoter et le joindre à sa fiche de lecture, le cas échéant;
- Participer aux discussions littéraires prévues par le professeur et, avec l'aide de celui-ci, compléter ses connaissances théoriques pour y bien parvenir;
- Participer aux délibérations visant à établir la sélection locale de trois titres et prendre part à l'élection du porte-parole du groupe, qui défendra ces choix locaux lors des délibérations nationales réunissant tous les délégués des collèges et cégeps.

Le contrat de participation

Afin d'établir clairement dans l'esprit de tous les étudiants la nature de la démarche dans laquelle ceux-ci s'engagent, le professeur peut convenir avec eux d'une entente morale. Ce contrat d'honneur acquiert une force d'évocation plus grande encore lorsqu'il prend une forme écrite. Un contrat type est proposé à la rubrique «les outils pédagogiques» – une version actualisée chaque année des «outils pédagogiques» est disponible sur le site du PLC en fichier de format Word. Cette convention précise la nature de l'engagement de chacun, évite les malentendus et peut aussi servir de cadre interprétatif dans l'éventualité où un étudiant cesserait de se conduire de façon responsable. Auquel cas, c'est le professeur qui, après avoir discuté de la situation avec l'étudiant en cause, doit prendre les mesures qui s'imposent pour assurer la poursuite de l'activité de la façon la plus profitable possible pour toutes les parties, tant pour l'étudiant concerné que pour les autres membres du groupe de lecture.

Le contrat est également utile pour organiser la circulation des œuvres entre les lecteurs. Chacun doit les lire en respectant le calendrier de lecture, parce que d'autres lecteurs doivent aussi y avoir accès. Une émulation collective s'inscrit ainsi dans l'esprit des contractants : il s'agit alors non pas seulement de se plier à la volonté professorale, mais de respecter son engagement à l'endroit de ses pairs.

La lecture au quotidien

Dans chaque institution qui participe au PLC, le groupe de lecture reçoit douze exemplaires de chacun des cinq titres de la sélection, soit un total de 60 volumes. Ce nombre est donné à titre indicatif et représente la taille étalon de la boîte de livres offerte à chaque collège ou cégep participant. Le comité de coordination du PLC se réserve cependant le droit d'ajuster le nombre d'exemplaires – légèrement à la baisse ou à la hausse – en fonction de la taille des groupes de lecture. Ainsi, il est fort probable que les lecteurs n'aient pas chacun les cinq volumes à leur disposition et qu'ils doivent plutôt se les partager. Le professeur, lui, pour des raisons pédagogiques, peut se réserver une série complète des cinq œuvres ou, encore, prendre part au circuit d'échange avec son groupe s'il le désire.

Le principe de partage le plus efficace est celui de la rotation. Afin d'assurer une rotation fluide des volumes, on peut établir la liste des noms de tous les participants, attribuer à chacun la responsabilité d'un exemplaire (ou deux, ou trois, selon la taille du groupe) et convenir avec eux d'une séquence de titres ainsi que d'une fréquence de rotation (une fois la semaine, par exemple).

On peut aussi créer des sous-groupes à l'intérieur du groupe principal et confier à chacune de ces petites équipes de deux (ou trois, ou quatre...) étudiants une sélection complète des cinq œuvres. Dans ce cas, les membres de cette «cellule» de lecteurs doivent veiller par eux-mêmes à respecter le calendrier de lecture convenu afin que personne du sous-groupe ne soit ralenti ni lésé dans sa démarche d'appropriation des œuvres.

Cette dernière méthode offre un double avantage : elle évite au professeur d'avoir à jouer un rôle de «bibliothécaire», puisqu'il n'a pas à assumer la manutention quasi quotidienne des volumes, et elle rend les jeunes lecteurs solidairement responsables de l'ensemble des livres – c'est au moment de signer le «contrat de participation» qu'on peut le mieux établir dans l'esprit de tous cette notion de responsabilité collective. Plus encore, ces notions de partage et de responsabilité commune des œuvres à lire contribuent à ce que s'installe au sein du groupe ce précieux climat de confiance qui favorisera des discussions littéraires de qualité. Dans cette perspective, le partage des livres induit le partage humain et, ainsi, l'acte de lecture, tout personnel qu'il puisse être dans un premier temps, favorise ensuite une ouverture à la réalité et à la sensibilité des autres.



Le calendrier de lecture

Le calendrier de lecture est balisé par deux dates incontournables : celle marquant le début de la session d'études, à la mi-janvier dans la plupart des cas, et celle des délibérations locales, qui auront lieu dans chaque institution en prévision des délibérations nationales prévues, elles, peu avant le Salon international du livre de Québec qui se déroule chaque année à la mi-avril. En somme, les délibérations locales doivent avoir lieu dans chaque institution à la fin du mois mars, au plus tard au cours de la première semaine d'avril – de toute façon, un calendrier établi en fonction de la date d'ouverture du Salon international du livre de Québec est remis chaque année aux professeurs responsables des activités de lecture dans les différentes institutions participantes.

Ainsi, les lecteurs disposent de deux mois (de la fin de janvier à la fin de mars) pour lire les cinq titres de la sélection qui totalisent près de 1000 pages chaque année, rarement plus. En divisant ce nombre par 60 jours, on obtient un ratio quotidien de lecture d'une quinzaine de pages environ. Cette mesure n'a qu'une valeur indicative, certes, et le calendrier de lecture déterminé par le professeur responsable est toujours celui qui prévaut. Cependant, on peut voir qu'en respectant un rythme de lecture régulier et raisonnable, chaque jeune lecteur est assuré d'honorer son engagement à l'endroit de son groupe.

Le rôle du professeur

Le rôle du professeur consiste essentiellement à animer cet atelier de lecture critique que constitue le PLC. En ce sens, comme il en était question à la rubrique «le groupe de lecture et de discussion», le professeur en charge du groupe doit limiter ses interventions aux seuls commentaires pédagogiques nécessaires à la bonne progression de l'activité et résister à toute envie de commenter les œuvres. Il s'agit pour lui de mettre en veilleuse toute tentation d'expliquer ou d'analyser les œuvres afin de favoriser plutôt chez les lecteurs une réflexion intellectuelle qui stimulera leur apprentissage.

Il être ici opportun de se rappeler que si la démarche de lecture du PLC n'est régie par aucune directive ministérielle, et que l'atteinte d'aucune compétence spécifique ne lui est assortie, elle n'en respecte pas moins l'esprit d'une formation visant à développer la pensée critique. En ce sens, il peut être à propos de faire appel aux habiletés acquises dans le cadre des cours. Au quotidien, l'animation du PLC requiert des professeurs qui en assument la responsabilité dans leur institution une série de tâches intellectuelles et logistiques :

- Veiller à la formation du groupe de lecture et s'assurer de la bonne rotation des œuvres;
- Lire les cinq œuvres de la sélection afin de pouvoir accompagner les étudiants dans leur lecture et afin d'animer efficacement les discussions littéraires – à cet égard, le site Internet du PLC offre des informations qu'il peut être intéressant d'exploiter;
- Colliger, le cas échéant, les fiches de lecture ou les critiques littéraires et s'assurer qu'elles correspondent aux objectifs poursuivis par le groupe ou, encore, charger quelqu'un du groupe de s'acquitter de cette tâche et d'en faire rapport;
- Fixer le calendrier de lecture, programmer les ateliers de discussion littéraire et en diriger les débats en offrant, selon les besoins des lecteurs, les compléments théoriques nécessaires à la bonne analyse des œuvres;
- Organiser les délibérations locales ainsi que l'élection du porte-parole du groupe et – en réservant pour lui-même toutes préférences personnelles – animer cette discussion littéraire visant à établir la sélection locale de trois titres qui sera défendue par le délégué des étudiants lors des délibérations nationales qui ont lieu à Québec;
- Agir à titre d'intermédiaire entre son institution et l'équipe du PLC et, si l'occasion s'offre à lui et qu'il le désire, agir comme porte-parole du PLC dans sa communauté, en invitant, par exemple, les médias locaux à couvrir la participation de ses étudiants au PLC.

L'animation de la lecture

Dans la mesure où les œuvres en lice pour l'obtention du PLC sont récentes, on ne saurait attendre du professeur en charge de l'animation du groupe qu'il les ait déjà toutes lues auparavant. D'ailleurs, il n'est pas nécessaire qu'il en soit ainsi : dans le contexte du PLC, la tâche du professeur n'est pas d'expliquer le texte, ni d'en proposer une lecture conforme à l'état le plus avancé de la théorie et des tendances littéraires, mais bien d'agir comme «accoucheur de conscience» tel que le préconisait Socrate.

À l'instar du philosophe, l'animateur du PLC doit induire la réflexion critique chez ses étudiants par les questions qu'il leur lance lors des ateliers de discussion. De plus, en découvrant les cinq œuvres au même rythme que ses étudiants, le professeur partage avec ces derniers cet état de stimulation intellectuelle induit par la découverte d'un nouvel univers. Du même coup, il constitue pour eux un modèle d'individu lecteur aux prises, lui aussi, avec ses contraintes, ses plaisirs et ses doutes, voire ses contradictions. Il donne ainsi l'exemple d'un être intellectuel – doublé d'un être sensible – en construction. Et cet exemple est plus formateur encore que n'importe quelle prestation s'apparentant au cours magistral traditionnel.

De façon concrète, chacune des rencontres de discussion littéraire peut être spécifiquement consacrée à une seule œuvre dont on discute les aspects et les mérites. Dans ce cas, il faut que tous les membres du groupe – étudiants et professeur – respectent une séquence prédéterminée et qu'ils lisent les mêmes textes au même moment. Cette façon de fonctionner offre des avantages facilement identifiables : discussion bouclée à la fin de chacune des rencontres, progression «linéaire» de la démarche du groupe, etc. Cependant, ce mode d'animation a aussi ses limites : compte tenu des courts délais de lecture et du nombre limité de volumes dont dispose le groupe, il faut parfois envisager une façon alternative d'organiser les rencontres.

Ainsi, il est possible de mettre à profit les séances de discussion pour aborder toutes les œuvres en un chassé-croisé littéraire stimulant. Afin d'inscrire dans la progression des rencontres du groupe de lecture un mouvement favorisant l'appropriation et l'approfondissement des œuvres, il convient de tenir compte d'un fait aussi simple qu'évident : plus les semaines passeront, plus les habiletés de lecture auront été maîtrisées, plus nombreux seront les titres ayant été lus par un grand nombre d'étudiants et plus fructueuses seront les interactions entre ces derniers. En accord avec cette réalité, voici une démarche progressive qui peut s'étendre sur un nombre variable de semaines et qui, au fil du temps, permet au professeur de faire progresser ses étudiants d'une connaissance factuelle des œuvres à des discussions plus approfondies sur les plans thématique et esthétique :

- Phase 1** : Amener les étudiants à faire un résumé verbal des cinq titres en lice – se réservant de livrer la chute ou la clef de l'histoire, le cas échéant –, en demandant à tous ceux qui ont lu une même œuvre de prendre part à l'exercice;
- Phase 2** : Aborder l'aspect thématique des œuvres en faisant le relevé des sujets;

- Phase 3** : Approfondir l'analyse des thèmes en vérifiant s'il y a ou non des liens entre les différentes œuvres, ou encore avec les tendances littéraires passées ou actuelles;
- Phase 4** : Aborder l'aspect esthétique des œuvres en analysant leur style et en les comparant entre elles ou, encore, avec d'autres œuvres connues;
- Phase 5** : Approfondir l'analyse stylistique, si possible en dégagant des tendances dominantes;
- Phase 6** : Amener chacun à formuler un discours critique global sur les œuvres.

Le processus d'attribution du PLC

Les étudiants des collèges et des cégeps constituent le jury du PLC et sont appelés à en désigner le lauréat. À cet égard, le PLC est décerné au terme des activités de lecture et de discussions critiques qui se déroulent dans les institutions collégiales selon un mode de scrutin mixte, qui tient compte des votes de tous les jurés et des votes des délégués de chacune des institutions.

Les deux étapes du processus d'attribution du PLC, ainsi que leurs modalités de réalisation, sont ici décrites plus précisément :

Les délibérations locales

À la fin du mois de mars ou au début d'avril, selon les années, des délibérations locales ont lieu dans tous les collèges et cégeps. À cette occasion, les étudiants discutent une dernière fois des cinq œuvres qu'ils ont lues en vue d'établir par scrutin leur trio gagnant. Ces trois romans (ou textes narratifs) constituent la sélection locale – sélection potentiellement différente de celles des autres institutions – que le porte-parole étudiant doit faire valoir auprès des délégués des autres collèges ou cégeps au moment des délibérations nationales. Par ailleurs, toutes les voix attribuées à chacune des cinq œuvres en lice lors de ce scrutin local sont transmises au comité de coordination du PLC. Ainsi, ce sont les résultats cumulés du vote national qui déterminent les trois titres parmi lesquels les délégués des différentes institutions doivent désigner le lauréat du PLC lors des délibérations nationales.

C'est aussi à l'occasion des délibérations locales que les étudiants élisent un de leurs pairs comme porte-parole de leur groupe aux délibérations nationales. En somme, c'est le professeur qui supervise les délibérations locales, qui organise le scrutin et qui transmet la fiche de pointage affichant les résultats au comité de coordination du PLC – des bulletins de vote types et une fiche de pointage sont prévus à cet effet à la rubrique «les outils pédagogiques» présentée en annexe.

Les délibérations nationales

À la mi-avril, au moment du Salon international du livre de Québec, les délégués des différents collèges et cégeps se rendent dans la capitale en compagnie de leur professeur afin de participer aux délibérations nationales. Ces étudiants discutent alors des trois œuvres qui se sont qualifiées lors du premier tour de vote. Il se peut fort bien que ces trois œuvres soient différentes de celles qui forment les trios que doivent faire valoir les porte-parole étudiants. Ces derniers sont ainsi contraints de prendre la mesure de cette nouvelle réalité et d'ajuster leur argumentaire en conséquence.

Ainsi, lors de ces délibérations, les délégués doivent trouver un point d'équilibre entre leurs préférences personnelles et le mandat qui leur échoit, prenant part au débat en ayant à l'esprit les discussions, les arguments et les choix du groupe qu'ils représentent. Au terme de ce processus délibérant, qui met en lumière les différentes facettes des trois œuvres en lice et qui donne à chacun l'occasion de convaincre les autres de la pertinence des aspects qu'il défend, un vote est tenu. C'est l'auteur de l'œuvre qui obtient la majorité absolue des votes – un second tour entre les deux œuvres en tête du scrutin est parfois nécessaire – qui est alors proclamé lauréat du PLC.

Le PLC : une fenêtre sur le monde

Ce rendez-vous unique avec la littérature que propose le PLC permet aux participants d'atteindre une meilleure connaissance d'eux-mêmes et de la société dans laquelle ils vivent et se développent. En somme, le PLC présente trois avantages fondamentaux :

- Alors qu'ils sont habituellement appelés à lire des œuvres classiques, ou datant de plusieurs années, les étudiants se trouvent cette fois interpellés par des textes récents qui participent à l'actualité littéraire et sociale. Ces œuvres, parce qu'elles appartiennent au présent et qu'elles contribuent à le construire, ont plus de chances de rejoindre les jeunes : constituant pour eux un écran où projeter leurs angoisses tout comme leurs espoirs. On peut ainsi estimer que le PLC, parce qu'il propose des œuvres éditées au cours des derniers mois, provoque un contact neuf avec la littérature, contact actualisé avec chaque nouvelle cohorte de lecteurs. Le plaisir de lire s'inscrivant dans leurs habitudes, les jeunes lecteurs peuvent alors aborder plus facilement la littérature déjà reconnue et issue d'autres lieux et d'autres époques.

- Les jeunes lecteurs du PLC, parce qu'ils doivent confronter leur point de vue à celui des autres, sont appelés à transformer leurs impressions en énoncés, et leurs intuitions en explications. Cet échange, qui permet de comparer les interprétations, oblige ainsi les collégiens à faire une lecture plus attentive encore : la lecture cesse alors d'être un acte égoïste pour devenir une occasion de mieux comprendre la part humaine qui réside en soi et en chacun, pour devenir une passerelle vers les autres et vers la société.

- Dans la mesure où ils sont institués jurés d'un prix littéraire qui compte désormais parmi les plus importants au pays, les collégiens voient enfin leurs capacités intellectuelles et leur faculté de discernement reconnues par les institutions littéraires et sociales. Le PLC, par l'importance de sa bourse (5 000 \$), par sa valeur symbolique et par ses retombées (stimulation des ventes d'œuvres québécoises, accroissement de l'intérêt médiatique à l'endroit des collégiens, etc.), entraîne des effets positifs sur la perception que les jeunes ont d'eux-mêmes : ainsi publiquement reconnus comme des lecteurs crédibles, ces collégiens peuvent plus facilement se percevoir comme des actants sociaux importants. Si le PLC est suffisamment mis en valeur dans les différentes institutions qui y participent, il pourra davantage encore contribuer à la valorisation – souvent déficitaire – de l'apport des jeunes à la société. Cette valorisation du jugement critique des jeunes peut avoir à son tour des retombées dans des domaines aussi variés que la poursuite d'études supérieures, la participation à la vie culturelle, l'engagement communautaire ou l'action civique et politique. Bien que ces effets espérés soient difficilement mesurables, et certainement modestes dans un premier temps, il est certain que le PLC les induira puisqu'il ouvre à tous une fenêtre sur le monde.

Des collégiens témoignent de leur expérience

En 2000, en partie grâce au soutien de l'Office franco-québécois pour la jeunesse (OFQJ), des étudiants québécois ont pu participer au processus d'attribution du Prix Goncourt des lycéens. Tirées du rapport présenté à l'OFQJ, voici les réflexions de trois participants, lesquelles pourraient tout aussi bien s'appliquer au PLC tant les effets de ces projets de lecture sont identiques. Elles sont suivies du témoignage d'une participante au Prix littéraire des collégiens.

L'aventure Goncourt fut pour moi des plus enrichissantes : j'ai eu la chance de lire des romans contemporains que je n'aurais sans doute pas pu découvrir seule. J'ai appris à connaître de nouveaux auteurs, dont les autres œuvres feront sûrement partie de mes lectures prochaines. Le champ de mes connaissances littéraires s'est élargi. Aussi, ces lectures, prenant la forme d'un véritable sprint, ont développé mes aptitudes de lectrice : l'analyse d'un roman me semble désormais un jeu d'enfant! De plus, la remise du Prix Goncourt des lycéens, à Rennes, a pris une ampleur à laquelle je ne m'attendais absolument pas. Ce n'est qu'à ce moment précis que j'ai réalisé que j'avais pris part à une activité dont l'importance était capitale. En plus de pouvoir partager mes connaissances littéraires avec les autres participants, j'ai pu en apprendre un peu plus sur les cultures française et ivoirienne. Je suis très fière d'avoir relevé un tel défi : j'ai lu des pages et des pages de textes littéraires en quelques semaines, en plus de m'occuper convenablement de mes travaux scolaires afin que mes résultats ne souffrent pas de la situation. J'ai appris à m'exprimer devant les médias en me laissant guider à travers des entrevues télévisées, radiophoniques et même sur Internet, non pas sans stress, mais aussi avec une grande satisfaction. Je ne regrette donc en rien toutes les heures que j'ai passées à lire mes romans, et qui m'ont menée en terre européenne le temps d'une semaine. Estime personnelle, connaissances littéraires, apprentissage culturel et historique ainsi qu'échanges sociaux ont été au rendez-vous... mais tout cela est trop impressionnant encore pour que je parvienne à réaliser tous les impacts que cela aura sur ma vie!

Julie Bilodeau

En une courte période de six semaines, j'ai eu la chance de faire la connaissance de douze auteurs totalement différents, de me délecter de romans complètement formidables. Lire tant de romans en une si courte période peut sembler une corvée, mais ce temps était plutôt «un temps pour moi». Chaque soir, je m'empressais de terminer mes travaux scolaires pour pouvoir enfin m'installer confortablement dans mon fauteuil et me payer un moment d'évasion dans un nouveau roman. Quoique ces livres ne m'aient pas tous plu, je peux dire que chacun m'a apporté quelque chose. Avoir lu tous ces livres en si peu de temps a évidemment eu un impact sur ma qualité de lecture. Au fil des semaines, j'ai remarqué que je lisais beaucoup plus vite, sans que cela n'affecte pour autant ma compréhension. J'imagine que cela est très normal et que les autres lecteurs ont probablement, eux aussi, vécu cette expérience. Remplir les fiches de lecture a également eu un effet sur ma compréhension globale. J'ai adoré les discussions avec les autres étudiants, puisque cela me permettait de découvrir d'autres facettes des romans que je n'avais pas nécessairement vues ou analysées de la même façon. Bref, j'ai vite remarqué que j'ai maintenant beaucoup plus de facilité à décortiquer un roman, à saisir ses messages et à en lire les degrés supérieurs.

Solange Masson

Je dois dire que j'ai été un étudiant privilégié : j'ai eu la chance d'être le représentant québécois à la table de délibérations du prix Goncourt des lycéens. Après des semaines de lecture intensive et de discussions fructueuses, ces heures de délibérations furent l'aboutissement de l'aventure Goncourt. J'ai eu beaucoup de plaisir à argumenter : il y a cette passion qui nous emporte et qui nous entraîne à défendre notre point de vue avec vigueur. Tout ce qu'on lit fait appel à nos valeurs. Voilà pourquoi le débat était si intense et si intéressant. Cela m'a également forcé à adopter un angle critique précis à propos des livres. Il ne suffisait plus de dire si j'avais aimé ou non un roman, il fallait que je puisse dire pourquoi, en énoncer les raisons. Puis nous sommes sortis de la salle de délibérations : nous avons été unis depuis quelques semaines dans nos lectures, nous l'étions maintenant par notre choix. C'était notre prix!

En conclusion, je tiens à dire que ce projet reste vivant même après être terminé! Non seulement dans nos souvenirs, mais surtout par l'élan qu'il nous donne à tous. Nous avons contribué à tellement de choses : d'abord au choix de livres dans nos écoles, puis au choix du livre «élu» et, en somme, à la promotion de la lecture chez les jeunes. Aussi, il serait merveilleux de donner à d'autres la chance de vivre cette expérience. Je parle ici du plaisir de partager nos lectures. Ce serait merveilleux d'avoir un prix du genre chez nous. Moi, j'y crois! Et si c'était cela qui provoquait l'explosion de la littérature québécoise dans le monde...

Jean-Philippe Boudreau

Le Prix littéraire des collégiens constitue une occasion en or pour faire prendre conscience aux étudiants de niveau collégial qu'ils sont concernés de près par l'actualité littéraire du Québec. En effet, nous donner l'occasion d'exprimer une opinion qui soit si attentivement considérée par les enseignants, les auteurs, les médias et le grand public ne peut que nous encourager à nous intéresser encore davantage à notre patrimoine littéraire. De plus, il est gratifiant pour nous de former un jury qui ne présente aucun intérêt commercial, et qui fait du PLC un honneur juste et authentique, attribué au seul talent des auteurs.

Le PLC constitue également un apport positif majeur pour chaque étudiant. En effet, la réussite de l'événement s'appuie sur l'engagement de chacun lors des délibérations qui se tiennent dans les institutions participantes. Ces discussions permettent de mettre à l'épreuve notre capacité d'analyse et de synthèse dans un contexte où les finalités de notre démarche apparaissent plus concrètes et plus utiles que lors des évaluations académiques auxquelles nous sommes accoutumés... De plus, ces fameux débats littéraires permettent à chacun de pratiquer l'art de la rhétorique pour parvenir à convaincre ses pairs de la pertinence de ses idées. En d'autres temps, ce sont plutôt des affinités entre lecteurs qui se dévoilent, entraînant le goût de partager au sujet de la littérature. Ainsi, dans une perspective plus globale, le PLC permet de franchir la première étape menant vers une diffusion de la littérature : il donne l'occasion d'engager des échanges sur ce sujet entre les étudiants, les enseignants et le grand public, tout en donnant une visibilité certaine aux auteurs d'ici ainsi qu'aux étudiants eux-mêmes. D'ailleurs, à travers ce projet, nous vivons aussi une prise de conscience collective quant à l'importance de participer à la valorisation de la littérature québécoise.

Stéphanie Franche-Lombard

Annexe A : le tableau synthétique des approches pédagogiques

Traditionnellement, l'institution scolaire propose à ceux qui la fréquentent un parcours de lecture balisé par ce qu'il est possible d'appeler les «titres-refuges», que ceux-ci soient dits «classiques» ou qu'ils soient propres à illustrer des notions que l'école doit transmettre. Soumis à un discours sur des œuvres qui ont été abondamment analysées par le passé, les jeunes lecteurs perçoivent trop souvent la littérature comme un espace figé et anachronique.

Ainsi, en proposant aussi à ses étudiants des œuvres récentes – encore libres du poids de l'historicité littéraire –, le professeur les invite à emprunter un sentier neuf qui les mène au cœur-même du processus d'appropriation littéraire : en prenant part à une démarche de lecture où le professeur agit en éclaircur plutôt qu'en magister, les étudiants peuvent plus facilement devenir des lecteurs actifs dans la mesure où ils doivent commenter des œuvres dont le sens n'est pas prédéterminée par l'institution. Ce faisant, ils sont plus facilement tentés d'intégrer la lecture à leurs habitudes de vie parce qu'ils sont soudainement reconnus comme de véritables lecteurs, capables d'interpréter une œuvre et d'en discuter les aspects, capables aussi d'exprimer leurs préférences de façon nuancée, légitime et responsable. Dans cette perspective, le «tableau synthétique des approches pédagogiques», que l'on trouve à la page suivante, fait le point sur les différentes propositions qui balisent le spectre de l'enseignement de la littérature et, surtout, propose une approche de la lecture centrée sur les étudiants et basée sur l'échange entre pairs, dans un contexte où le professeur joue plutôt un rôle de professeur animateur (afin d'approfondir ce sujet, on peut lire : Bruno Lemieux, «La lecture hors piste», *Québec français*, n° 133, printemps-été 2004, pp. 45-47).

	Approche traditionnelle	Approche alternative	Combinaison des deux approches
Corpus	S'appuyer sur des œuvres reconnues pour enseigner la littérature. Risque quasi absent pour le professeur.	S'appuyer sur des œuvres récentes , pour enseigner la littérature. Risque limité pour le professeur, dans la mesure où la sélection des titres tient compte de la réception critique des œuvres littéraires.	2/3 approche traditionnelle 1/3 approche alternative Cours magistraux sur les œuvres reconnues et ateliers sur les œuvres actuelles.
Rapport étudiant / corpus	Conséquences : l'étudiant lit essentiellement des œuvres du passé.	Conséquences : l'étudiant lit essentiellement des œuvres du présent.	Conséquences : possibilité de faire un lien réel entre le présent et le passé, entre le particulier et l'universel.
Distance étudiant / contenu	Faible proximité avec les préoccupations de son époque.	Forte proximité avec les préoccupations de son époque.	Faire le pont entre les préoccupations présentes et passées, telles qu'elles sont véhiculées dans la littérature.
Distance étudiant / forme	Faible proximité avec les formes de son époque.	Forte proximité avec les formes de son époque.	Faire le pont entre les formes présentes et passées.
Position du lecteur	Le professeur dévoile les éléments pertinents et les contenus universels.	L' étudiant découvre des contenus par lui-même. Il établit un lien avec sa société, par l'image qu'en offre l'écrivain dans son œuvre. Ensuite, il partage ses observations et ses impressions avec ses pairs ou avec le professeur qui guide les discussions du groupe.	Entre le professeur et l'étudiant, s'installe une dynamique de discussion axée sur les filiations thématiques / esthétiques entre les corpus, certaines particulières d'autres universelles.
Place de l'étudiant au sein du processus pédagogique	L'étudiant est passif ; il reçoit un discours sur des œuvres qui ont déjà été analysées, pour lesquelles la trame explicative est déjà définie. Il se trouve continuellement en déficit de connaissances historiques, sociales ou culturelles pour comprendre les œuvres qui ne lui sont pas contemporaines.	L'étudiant est actif : il doit lire, commenter, remettre en question des contenus dont la trame explicative n'est pas définie a priori. En prenant part à ce processus délibérant, il devient un «lecteur autorisé», crédible dans la mesure où les ouvrages actuels parlent du présent qu'il connaît. Ainsi, l'étudiant n'est pas en situation déficitaire sur le plan socioculturel, du moins pas quant aux aspects de base. Selon les possibilités et les ressources du milieu scolaire, l'activité peut se poursuivre à travers des projets variés : radio ou journaux étudiants, revue littéraire, spectacle, table ronde avec les auteurs, avec des lecteurs invités, etc.	La synergie transforme alors le professeur en professeur animateur. Quant à l'interprétation des œuvres faite par le professeur, la légitimité de cet exercice est plus facile à justifier auprès de l'étudiant dans la mesure où il est lui-même dans un processus interprétatif générateur de sens : se sachant lui aussi producteur de sens, l'étudiant peut mieux recevoir et accepter le discours d'autrui.
Association provoquée par le corpus	Dans la tête de l'étudiant, la littérature québécoise revêt un aspect passéiste .	Dans la tête de l'étudiant, la littérature québécoise affirme sa dimension actuelle .	La littérature actuelle fait alors office de tremplin pour atteindre la littérature plus classique, d'ici ou d'ailleurs, et y prendre goût.
Association provoquée par l'exercice	Lire un roman est associé à un exercice obligé, ardu, qui évoque des réalités autres que celles du présent.	Lire entraîne un mouvement de compréhension, de réflexion et de plaisir. L'étudiant intègre ainsi plus facilement la lecture à sa vie parce qu'il est reconnu comme un véritable lecteur, capable d'interpréter une œuvre, d'en discuter les aspects et d'exprimer ses préférences. L'intérêt de l'étudiant pour la lecture est aussi accru dans la mesure où ce qu'il lit dépasse le cadre scolaire et participe à l'actualité; les œuvres sont présentées dans les journaux et possiblement lues par des gens de son entourage, ce qui provoque une émulation.	Initié à la lecture actuelle, et conscientisé du fait qu'elle s'inscrit dans une histoire, l'étudiant accède aux conditions d'une lecture active, intelligente et ouverte aux interprétations pluri-voques.
Effet sur la lecture	Le professeur, conscient du caractère figé du corpus, et craignant de décourager l'étudiant, limite le volume de lecture.	Le professeur, conscient de l'espace neuf du corpus qui offre un plus grand potentiel d'interactivité, peut alors demander une quantité de lecture plus importante.	La littérature peut prendre plus réellement sa double place dans la conduite intellectuelle : induisant un plaisir et proposant une occasion de comprendre sa vie, son époque et son histoire.

Annexe B : les outils pédagogiques

Ces outils pédagogiques ont été préparés afin de faciliter la bonne marche des activités de lecture ainsi que celles du scrutin dans les institutions collégiales participant au Prix littéraires des collégiens (PLC). On peut télécharger une version des «outils pédagogiques», actualisée chaque année et présentée en format Word, à partir du site www.prixlitterairedescollégiens.ca, à la rubrique «PROFESSEURS» dans le menu défilant.

Seule la fiche de pointage doit obligatoirement être remplie et transmise au comité de coordination du PLC au début d'avril.

Ces outils sont à l'usage des professeurs animateurs et complètent la présente *Trousse d'animation de lecture et de soutien pédagogique* :

- Le contrat de participation**
À imprimer en quantité suffisante, le cas échéant.
- La fiche de lecture**
À imprimer en quantité suffisante et à distribuer aux étudiants, le cas échéant (impression recto verso pour plus de commodité).
- Les bulletins de vote types**
À imprimer en quantité suffisante et à découper (chaque page photocopiee contient quatre bulletins); tous les étudiants reçoivent trois bulletins de vote différents clairement identifiés pour exprimer leurs **premier, deuxième et troisième** choix parmi la sélection des cinq œuvres qu'ils ont lues (il est suggéré d'imprimer les différents bulletins sur des feuilles de couleurs différentes pour faciliter le dépouillement). Un quatrième bulletin permet aux étudiants de voter pour la personne qui sera porte-parole du groupe aux délibérations nationales.
- La fiche de pointage**
À l'usage exclusif du professeur qui doit transmettre – par courriel ou par télécopieur – les résultats du vote de ses étudiants au comité de coordination du PLC. Cette fiche de pointage dûment complétée remplit une double fonction : les résultats de la colonne «nombre de votes» contribuent à l'établissement du pointage national, alors que les résultats de la colonne «pointage» permettent à chaque institution d'établir le trio de titres que son porte-parole étudiant doit défendre lors des délibérations nationales de Québec.



Contrat de participation

À titre d'étudiant/e membre du jury du Prix littéraire des collégiens, moi,

(prénom et nom) _____ ,

je reconnais avoir été informé/e des conditions de participation et je promets de les respecter.

Ainsi, je m'engage à :

- Lire, en respectant le temps alloué pour le faire, les cinq œuvres de la sélection;
- Remplir une fiche de lecture détaillée ou rédiger une critique littéraire pour chacune des œuvres lues si telle est la demande du professeur;
- Sélectionner un passage évocateur de chacune des œuvres lues, le photocopier, l'annoter et le joindre à ma fiche, le cas échéant;
- Participer aux discussions littéraires prévues par le professeur et parfaire, avec l'aide de ce dernier, mes connaissances théoriques pour y bien parvenir;
- Participer aux délibérations visant à établir la sélection locale de trois titres et participer à l'élection du délégué du groupe qui défendra la sélection locale lors des délibérations nationales.

Signature du membre du jury : _____

Signature du professeur : _____

Date :



Fiche de lecture

Nom de l'étudiant/e :

Notice bibliographique

Nom de l'auteur :

Titre de l'œuvre :

Maison d'édition :

Résumé de l'histoire

Qui fait quoi,
quand, où,
comment et
pourquoi?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Thèmes dominants

Sur quoi porte cette
histoire? Quels sont
les sujets abordés
par l'auteur?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Quelle est la perspective du narrateur?
Comment traite-t-il les thèmes abordés?

Point de vue dominant

.....
.....
.....
.....
.....

Style et filiation littéraire / culturelle

Vocabulaire :

Niveau de langue :

Tonalité :

Courant / mouvement littéraire :

Filiation culturelle (cinéma, musique, etc.) :

.....


Appréciation personnelle de l'œuvre


Quels aspects de l'œuvre avez-vous appréciés? Ou peut-être moins appréciés?


.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....


Extrait évocateur de l'œuvre


Quel passage témoigne du propos et du style? Le photocopier, l'annoter et le joindre à la fiche en guise d'aide-mémoire utile au moment de débattre.

	
	PREMIER CHOIX

	
	PREMIER CHOIX

	
	PREMIER CHOIX

	
	PREMIER CHOIX

	
	DEUXIÈME CHOIX

	
	DEUXIÈME CHOIX

	
	DEUXIÈME CHOIX

	
	DEUXIÈME CHOIX

	
	TROISIÈME CHOIX

	
	TROISIÈME CHOIX

	
	TROISIÈME CHOIX

	
	TROISIÈME CHOIX

	
	PORTE-PAROLE

	
	PORTE-PAROLE

	
	PORTE-PAROLE

	
	PORTE-PAROLE

Fiche de pointage

Sauvegardez ce document en donnant au fichier numérique le nom de votre institution et envoyez-le en fichier joint à l'adresse suivante : vote@prixlitterairedescollegiens.ca.

Nom de l'institution :

Nom du/de la professeur/e :

Auteurs / Titres des œuvres	Nombre de votes	Points	Pointage
Nom de l'auteur 1 / Titre 1 (Maison d'édition)			
1er choix		x 3	
2e choix		x 2	
3e choix		x 1	
Nombre total de points pour cette œuvre :			
Nom de l'auteur 2 / Titre 2 (Maison d'édition)			
1er choix		x 3	
2e choix		x 2	
3e choix		x 1	
Nombre total de points pour cette œuvre :			
Nom de l'auteur 3 / Titre 3 (Maison d'édition)			
1er choix		x 3	
2e choix		x 2	
3e choix		x 1	
Nombre total de points pour cette œuvre :			
Nom de l'auteur 4 / Titre 5 (Maison d'édition)			
1er choix		x 3	
2e choix		x 2	
3e choix		x 1	
Nombre total de points pour cette œuvre :			
Nom de l'auteur 5 / Titre 5 (Maison d'édition)			
1er choix		x 3	
2e choix		x 2	
3e choix		x 1	
Nombre total de points pour cette œuvre :			